

du genre des investissements. Cependant, ce que recherchent tous les gouvernements, c'est un moyen d'assurer que les capitaux étrangers soient employés dans l'intérêt du pays et de sa population dans le cadre des politiques nationales. Les gouvernements reconnaissent que les investissements étrangers permettent l'importation de connaissances et de compétences nécessaires ainsi que des capitaux, mais ils veulent aussi que les habitants de la région acquièrent ces connaissances et soient employés par ces industries. En regardant vers l'avenir, je prévois qu'on rendra plus sévère les conditions qui régissent les nouveaux investissements canadiens et qu'on insistera davantage auprès des entreprises canadiennes déjà établies pour les porter à se conformer aux politiques locales. La région a cependant besoin d'investissements sérieux et, selon ce que m'ont dit les gouvernements, ils savent parfaitement qu'il faut permettre à ceux qui investissent des fonds canadiens de tirer un bénéfice de leur exploitation, tout en se conformant aux politiques locales.

« Ce que j'ai dit indique clairement que je n'ai personnellement aucune objection à nos relations étroites actuelles avec les Antilles du Commonwealth. À mon avis, ces relations continueront. J'entends constamment les dirigeants locaux dire qu'ils aiment avoir affaire au Canada, à cause de nos liens traditionnels, parce que nous les traitons d'égal à égal, parce que nous n'avons aucune prétention d'impérialisme ou de domination, et enfin, à cause de ressemblances de traditions de droit et d'administration et de liens personnels très solides. Des premiers ministres aux chauffeurs de taxi, tout le monde semblait avoir été au Canada, avoir un parent au Canada, souhaiter aller au Canada, ou plus simplement avoir reçu une lettre d'un ami vivant au Canada. Et les dirigeants des pays antillais continuent à aspirer à l'amitié et à l'aide du Canada, maintenant peut-être plus que jamais dans le passé.

\* \* \*

« En ce qui concerne les échanges, la question du sucre ne se limite pas simplement au problème des rabais dont j'ai déjà fait état, et cette question intéresse la plupart des pays antillais du Commonwealth, mises à part quelques petites îles. Dans le fond, on reproche au Canada de payer pour le sucre de ces pays un prix inférieur au coût de production.

« Tout en acceptant la nécessité d'accroître l'efficacité de leurs techniques de production pour mieux adapter le niveau de leurs frais au prix du sucre sur le marché libre international, ils arguent également de diverses circonstances particulières, comme l'absence de marché interne, le manque de ressources propres à soutenir la production, et des frais de main-d'œuvre relativement élevés, ce qui signifie que les Antilles, pour subsister en tant que producteur de sucre, doivent exporter à un prix supérieur au cours international. À ce sujet, les Antilles voient d'un mauvais œil le prix auquel le Canada importe son sucre rapport à celui que paient la Grande-Bretagne et les États-Unis.

« Du côté canadien, j'ai franchement indiqué qu'il n'y avait aucune chance que nous concluions un accord bilatéral fondé sur une régie intéressée. J'ai